

Les Amis de la **COMMUNE DE PARIS** 1871

46, rue des Cinq-Diamants -75013 Paris - 01 45 81 60 54

[amis@commune1871.org](mailto:amis@commune1871.org) - [www.commune1871.org](http://www.commune1871.org)



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Lundi 18 mars 2013 de 18 à 20 heures**

# **MANIFESTATION**

**de l'Assemblée nationale au Sénat**

# **POUR LA REHABILITATION DE LA COMMUNE ET DES COMMUNARDS**

**Départ de la manifestation, Paris VII° (Métro Solferino),**

**arrivée, vers 20 heures, rue de Tournon, Paris VI°**

Le 18 mars 2013 à Paris, les Amis de la Commune de Paris de 1871 célébreront par une manifestation le premier jour de la Commune qui dura 72 jours, mais c'est une éternité quant aux avancées qu'elle a apportées au mouvement ouvrier et démocratique.

La Commune ce sont l'égalité femmes/hommes, les étrangers citoyens à part entière, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'école laïque et gratuite pour les filles et les garçons, les prémices de l'autogestion, des avancées démocratiques et sociales considérables

La réhabilitation de la Commune de Paris est le moyen de remettre à sa vraie place ce combat pour des jours meilleurs. Ce moment de notre histoire doit être reconnu dans les manuels scolaires, par une journée de commémoration nationale, par des plaques sur les lieux où les Communards ont agi et où ils ont été massacrés.

Au moment où les difficultés ne font que s'aggraver pour le peuple exigeons que La Commune et les Communards soient réhabilités.

Contacts : Yves Lenoir

06 30 76 12 65

[yveslenoir@free.fr](mailto:yveslenoir@free.fr)

Marc Lagana

06 85 72 98 93

[marclagana@laposte.net](mailto:marclagana@laposte.net)

# **POUR LA REHABILITATION DE LA COMMUNE ET DES COMMUNARDS**

Le 18 mars prochain, nous célébrerons le début de la Commune de 1871 par une manifestation à Paris de l'Assemblée nationale au Sénat.

Nous avons choisi ce parcours entre les deux assemblées du Parlement, dont la fonction est de voter les lois de la République, pour demander aux élus de la nation de répondre, dans les domaines qui les concernent, aux exigences formulées dans la pétition initiée pour la réhabilitation de la Commune et des communards.

Plus de 10 000 citoyennes et citoyens ont signé ce texte qui demande notamment de :

- donner à la Commune de Paris, dans les programmes scolaires, une place à la mesure de son importance ;
- inscrire la Commune dans les commémorations nationales ;
- graver les noms des communards sur les murs des ministères, mairies et administrations où ils ont exercé des responsabilités importantes.

La pétition demande que soient mises en œuvre les mesures démocratiques et sociales de la Commune d'une brûlante actualité aujourd'hui encore.

Pour soumettre ces demandes au plus haut niveau de l'Etat, nous avons été reçus à la présidence de la République, à la présidence du Sénat, au ministère de l'Education nationale.

Nous avons été écoutés. Nous voulons être entendus.

Au moment où ces lignes sont écrites, nous n'avons pas reçu de réponse à notre demande adressée au président de l'Assemblée nationale.

Le 18 mars, nous crierons haut et fort nos exigences de réhabilitation de la Commune et des communards, à proximité de l'Assemblée nationale et du Sénat, pour que les élus de la nation les entendent et les fassent entrer dans la vie.

## **VIVE LA COMMUNE !**

**Départ de la manifestation, lundi 18 mars à 18 heures, Paris VII°**

**(Métro Solférino), arrivée vers 20 heures, rue de Tournon,  
ParisVI° .**

*LES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS 1871*

46, RUE DES CINQ DIAMANTS 75013 PARIS - 01 45 81 60 54 - [amis@commune1871.org](mailto:amis@commune1871.org) –  
[www.commune1871.org](http://www.commune1871.org)